



CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère
Penn-ar-Bed



Les mammifères des rivières

Un enjeu pour la biodiversité du Finistère



Les mammifères des rivières un enjeu pour la biodiversité du Finistère

Le Finistère présente une grande palette de milieux aquatiques, dans les terres comme sur le littoral. S'y croisent des mammifères protégés, indigènes (Loutre...) ou (ré)introduits (Castor) et des mammifères qui prolifèrent, appelés espèces invasives (Rat musqué, Ragondin, Vison d'Amérique...).



Loutre d'Europe

Qu'est ce qu'un mammifère semi-aquatique ?

Adapté à la vie amphibie :

Certaines espèces vivent dans ou à proximité de l'eau (rivières, étangs, lacs, marais, littoral...) et y trouvent refuge (Castor) et nourriture (Loutre). D'autres fréquentent ses abords (Vison, Putois). Leurs corps présentent des adaptations à ce mode de vie (pattes palmées, fourrure épaisse, silhouette profilée pour se mouvoir dans l'eau dite hydrodynamique...).

Exploité pour leur fourrure :

Leur pelage épais et dense (60 000 à 80 000 poils au cm² pour la Loutre contre 200 à 600 pour un chien !) a attiré la convoitise de l'homme et l'a amené à créer des élevages en captivité.



Pelage de loutre

Des espèces introduites :

Trois espèces ont ainsi été introduites d'Amérique pour être élevées : le Ragondin, le Rat musqué et le Vison d'Amérique. Echappées ou relâchées, certaines se sont installées et reproduites en milieu naturel, entraînant des perturbations dans les équilibres écologiques. On les appelle des espèces invasives.

Des espèces indigènes menacées :

Après avoir été chassées et piégées, certaines espèces européennes sont aujourd'hui protégées et en expansion. Malgré cela, elles restent toutes menacées par la dégradation des habitats (rectification de cours d'eau, pollution, drainage, destruction de zones humides...), le trafic routier et la concurrence avec les espèces introduites.



Rivière Monts d'Arrée

Quelques mammifères carnivores des rivières du Finistère

LA LOUTRE D'EUROPE

Lutra lutra
Dourgi Eurazia

De grande taille (80 cm à 1m20, queue comprise), la silhouette hydrodynamique, les pieds palmés et la queue musclée de la loutre d'Europe en font une excellente nageuse.

Solitaire et souvent nocturne, elle a un grand domaine vital (5 à 20 km) et s'abrite dans des cavités (racines, rochers, anciens terriers de ragondins...) ou catiches.

En fonction des saisons, elle se nourrit de poissons, batraciens, crustacés et rarement de mollusques, reptiles, petits mammifères et oiseaux, et prélève les proies les plus faciles à capturer, celles qui se déplacent lentement ou qui sont malades...

Autrefois piégée pour sa fourrure car considérée comme nuisible, elle est aujourd'hui **protégée par les lois française et européenne**. Elle tend aujourd'hui à reconquérir de nombreuses rivières finistériennes, mais le phénomène reste fragile.

Les scientifiques suivent la Loutre en repérant ses indices de présence : empreintes, et surtout épreintes (crottes), à l'aspect et l'odeur caractéristiques.



Loutre d'Europe

**LA MUSARAIGNE
AQUATIQUE**
Neomys fodiens
Minoc'h dour

Toute petite (6 à 10 cm + queue 5 à 8 cm), la musaraigne aquatique est une excellente nageuse, grâce à sa fourrure dense retenant l'air, ses franges de poils sur les pattes arrières et sa queue.

Solitaire, elle vit au bord des cours d'eau et plans d'eau riches en végétation.

Elle se nourrit de petits crustacés, insectes dont des larves aquatiques, mollusques, vers, oeufs et larves de batraciens... Prédateur redoutable, elle chasse aussi bien sur les rives que sous l'eau (en fouillant le fond). Sa salive toxique lui permet de paralyser ses plus grosses proies.

L'état de ces populations est mal connu, mais la destruction et la pollution de ses habitats laissent penser qu'elle a pu régresser depuis quelques décennies.



Musaraigne aquatique



Colonie de Murins de Daubenton dans une fissure de pont sur l'Elorn

LES CHAUVES-SOURIS
Chiroptera
Logod-dall

Sans être des mammifères semi-aquatiques, les chauves-souris fréquentent les cours d'eau. Le Murin de Daubenton (*Myotis daubentoni*) y chasse les insectes aquatiques à la surface de l'eau et s'abrite dans les fissures de ponts ou d'arbres de la rive. D'autres espèces comme le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) chassent les insectes sous les voûtes boisées de la berge.

Une espèce invasive : Le Vison d'Amérique *Mustela vison - Vizon Amerika*

Bien plus petit que la Loutre (33 à 45 cm + queue 12 à 20 cm), le Vison d'Amérique fréquente tous les milieux aquatiques.

Il se nourrit de mammifères (rats, campagnols, lapins...), poissons, oiseaux d'eau ou marins, écrevisses et batraciens. Introduit d'Amérique pour sa fourrure, échappé d'élevages ou relâché dès les années 1960, la Bretagne, région d'élevage pour l'espèce, en abrite le principal des trois noyaux français.

Cette espèce invasive a un fort impact négatif sur les écosystèmes (comme l'élimination des colonies de sternes de Dougall).

À ne pas confondre avec :

- Le Vison d'Europe se différencie du Vison d'Amérique par ses deux lèvres blanches et sa taille plus petite. Confondu avec ce dernier, il a notamment pu pâtir du piégeage. L'espèce est protégée par la loi française et européenne et n'a pas été revue en Bretagne depuis les années 1990.
- Le Putois se distingue du premier par un masque facial blanchâtre et un pelage plus clair. Non semi-aquatique au sens strict, il fréquente les abords des cours d'eau, milieux humides, bocages, bois clairs et lisières forestières. L'état de ces populations est aujourd'hui mal connu, mais il semble en déclin.



Quelques mammifères rongeurs des rivières du Finistère

**LE CAMPAGNOL
AMPHIBIE**
Arvicola sapidus
Muenn zour



Le Campagnol amphibie est un petit rongeur (16 à 23 cm + queue 10 à 14 cm) vivant au bord des cours d'eau lents, des étangs et dans les marais. Il plonge et nage très bien.

Il vit en petits groupes familiaux occupant quelques dizaines de mètres de berge.

Principalement végétarien, il se nourrit de plantes aquatiques (roseaux, joncs), de racines, et éventuellement d'insectes aquatiques.

Présent uniquement en Espagne et en France, répandu il y a quelques décennies, il a régressé en Bretagne mais la région abrite encore des populations importantes.

À ne pas confondre avec :

- Le Rat surmulot, très bon nageur lui aussi, de taille comparable mais aux oreilles plus grandes et au museau plus pointu.



Castors d'Europe

LE CASTOR D'EUROPE
Castor fiber
Avank

Le Castor d'Europe, plus gros rongeur de France (90 cm à 1m20 queue comprise), a une silhouette bien connue, avec sa queue plate et écailleuse, ses pattes arrières palmées, ses pattes avant préhensiles (qui peuvent saisir des matériaux) et ses incisives tranchantes.

Il a été réintroduit dans les Monts d'Arrée (cuvette du Yeun Elez) entre 1968 et 1971.

Nocturne, il fréquente les cours d'eau lents à la végétation abondante pour satisfaire son régime strictement végétarien : plantes à fleurs et feuillages l'été, écorces de bois tendre l'hiver (saule, peupliers...).

Il vit dans un terrier sous berge ou un terrier-hutte, en groupes familiaux territoriaux, composés d'un couple d'adultes, de la portée de l'année et de la précédente, installés sur un territoire de 500 m à 3 km de rives. Il peut construire des huttes et des barrages.

Sa présence favorise la biodiversité (insectes, batraciens, oiseaux, poissons, Loutre...).



La population de Castors est suivie grâce à ses indices de présence : barrages, huttes, bois rongé...

Deux espèces invasives :

Le Ragondin (*Myocastor coypus* - *Avank-Spagn*)

Ce gros rongeur (35 à 65 cm, + queue cylindrique de 25 à 40 cm) a été introduit à la fin du XIX^e siècle (pour sa fourrure et pour la limitation de la végétation des étangs). Arrivé en Bretagne vers la fin des années 1970, il a colonisé la quasi-totalité de la région, remontant le canal de Nantes à Brest.

Son impact est jugé défavorable car le Ragondin fragilise les berges par le creusement de galeries, occasionne des dégâts sur les cultures, détruit les frayères de poissons et nuit aux invertébrés (libellules). Il peut aussi entrer en concurrence avec le Campagnol amphibie, espèce moins commune.

La lutte chimique contre le Ragondin (aujourd'hui abandonnée en Bretagne) a entraîné l'intoxication mortelle d'autres espèces (Campagnol amphibie...).



Le Ragondin



Le Rat musqué

Le Rat musqué (*Ondatra zibethicus* - *Razh-musk*)

De plus petite taille (23 à 35 cm + queue aplatie verticalement de 10 à 14 cm), sa morphologie est adaptée à la vie aquatique (pattes arrières palmées et fourrure dense).

Introduit d'Amérique au début du XX^e siècle pour sa fourrure, puis échappé des élevages, il a colonisé la totalité de la Bretagne dès les années 1950. Aujourd'hui en régression, il est concurrencé par le Ragondin.

Ses galeries fragilisent les berges, et on le soupçonne de détruire celles du Campagnol amphibie avec lequel il entre en compétition. Il a fait l'objet de campagnes d'empoisonnement, entraînant l'intoxication mortelle d'autres espèces.

Protéger les mammifères semi-aquatiques

Lors de loisirs dans la nature

Évitez de déranger la faune ! Ne pas faire de bruit, ne laisser ni débris ni produits chimiques, tenir ses chiens en laisse...

Lors de l'entretien des berges

L'entretien des berges et le maintien de la biodiversité sont compatibles à leur protection, pour peu qu'on respecte certaines règles :

- conserver un habitat de qualité : éviter résineux et peupliers (déstabilisation et ombrage des berges, appauvrissement des écosystèmes), n'entretenir qu'une rive à la fois (continuité végétale).
- assurer le gîte : maintenir souches creuses, cavités, chablis...
- assurer le couvert : conserver les embâcles favorables aux poissons, les mares favorables aux batraciens (nourriture de la Loutre), une bande de végétation naturelle favorable au Campagnol amphibie et au Castor...
- assurer la tranquillité (éviter la surfréquentation) et la sécurité (éviter les pièges non sélectifs, les traitements chimiques, la lutte chimique contre les «nuisibles»).



Souche conservée lors de l'entretien d'une rivière.

Pendant les travaux

- intervenir de façon manuelle plutôt que mécanisée ;
- exclure tout traitement chimique ;
- laisser des branches coupées sur place (hors zone de crue), pour créer des refuges pour de nombreuses espèces.



Aller plus loin

Quand une rivière n'est pas assez accueillante pour les mammifères sauvages, des travaux peuvent être menés (certains sont soumis à autorisation) :

- créer des mares pour favoriser la présence des batraciens ;
- recréer des talus ;
- créer des catiches artificielles pour la Loutre.



Les passages à loutres

De nombreuses loutres sont victimes de collisions routières, sur des routes et des cours d'eau de toutes tailles : certains ponts, du fait de leur configuration, obligent en effet la Loutre à traverser la route. Les naturalistes collaborent avec les services routiers pour la mise en place de passages à Loutres. Différents types sont possibles en fonction des caractéristiques du pont : berges artificielles, banquettes, buses...

De nombreuses autres espèces bénéficient de ces passages.



«Buse» pour passage à Loutre.



«Banquette» pour passage à Loutre.



Berge artificielle.

Créez un havre de Paix pour la Loutre :

Particuliers, associations, collectivités..., quelle que soit la taille de votre propriété, vous pouvez offrir à la Loutre une zone de tranquillité : il vous suffit pour cela de signer une convention «Havre de Paix».

Contactez le GMB !

Les mammifères qui fréquentent les rivières du Finistère

Les mammifères semi-aquatiques

Nom français	Nom latin Nom breton	Statut juridique de l'espèce	Répartition dans le Finistère
Loutre	<i>Lutra lutra</i> Dourgi Eurazia	Protégée (lois française et européenne)	Centre-Finistère, Trégor, Odet, Ellé, Presqu'île de Crozon...
Vison d'Amérique*	<i>Mustela vison</i> Vizon Amerika	Classée chassable et nuisible	Ensemble des rivières du Finistère
Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i> Avank	Protégée (lois française et européenne)	Yeun Elez et Haut Aulne (Monts d'Arrée)
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i> Muenn zour		Mal connue (enquête en cours)
Musaraigne aquatique	<i>Neomys fodiens</i> Minoc'h-dour	Protégée (lois française et européenne)	Mal connue. A étudier.
Ragondin*	<i>Myocastor coypus</i> Avank-Spagn	Classée chassable et nuisible	Espèce nuisible présente sur la quasi totalité des rivières.
Rat musqué*	<i>Ondatra zibethicus</i> Razh-musk	Classée chassable et nuisible	Espèce nuisible présente sur la quasi totalité des rivières.

Les mammifères non strictement semi-aquatiques, mais qui fréquentent entre autres les abords des milieux aquatiques

Nom français	Nom latin Nom breton	Statut juridique de l'espèce	Répartition dans le Finistère
Putois	<i>Mustela putorius</i> Pudask	Classée chassable et nuisible	Mal connue. A étudier
Martre des pins	<i>Martes martes</i> Mart	Classée chassable et nuisible	Mal connue. Tout le département
Hermine	<i>Mustela erminea</i> Erminig	Classée chassable et nuisible	Très mal connue.
Genette	<i>Genetta genetta</i> Kazh banal	Protégée (lois française et européenne)	Très rare, répartition inconnue.
Surmulot	<i>Rattus norvegicus</i> Razh rous		Présent dans tout le département et tous les milieux, notamment aquatiques.

*Espèce invasive

Pour en savoir plus

Site Internet du Groupe Mammalogique Breton :

www.gmb.asso.fr

Les mammifères semi-aquatiques de Bretagne (2009) :

Groupe Mammalogique Breton, Sizun. Série de 8 plaquettes.

Loutre et autres mammifères aquatiques de Bretagne (2005) :

Coll. Les Cahiers Naturalistes de Bretagne, Groupe Mammalogique Breton, Ed. Biotope, Mèze, 160 p.

Publications du GMB :

- La Catiche, bulletin de liaison du réseau des Havres de Paix pour la Loutre.
- L'Épreinte, bulletin de liaison du réseau des observateurs de la Loutre en Bretagne. (téléchargeables sur <http://gmb.asso.fr/publications.html>).

Une place pour les mammifères des zones humides et des cours d'eau (2005) :

Agence de l'eau Loire Bretagne, 44 p.

Aulagnier et al. Guide des mammifères d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient :

Delachaux et Niestlé, les guides du naturaliste, 272 p.

L'Atlas des mammifères :

Le GMB et ses partenaires projettent pour 2015 la parution d'un Atlas des mammifères sauvages de Bretagne. N'hésitez pas à nous communiquer vos observations !

Qu'il s'agisse d'espèces de fort intérêt patrimonial ou d'espèces dites « communes », toute information nous intéresse !

Dans le cadre du partenariat avec le Conseil général du Finistère, le GMB a mis en place un S.V.P. Mammifères que vous pouvez contacter :

Groupe Mammalogique Breton

Maison de la Rivière - 29450 SIZUN

02 98 24 14 00 - contact@gmb.asso.fr

<http://gmb.asso.fr/Atlas.html>

Document réalisé en partenariat avec :



**CONSEIL
GÉNÉRAL
Finistère**
Penn-ar-Bed



Conseil général du Finistère
Service des espaces naturels et des paysages

32 boulevard Duplex Tél. 02 98 76 21 48 - Fax 02 98 76 24 60
29 196 Quimper Cedex Courriel : senp@cg29.fr

**www
.cg29
.fr**